

## Rapport sur les faits saillants

États financiers de la Municipalité au 31 décembre 2019.

Extrait du Rapport financier 2019	Fonctionnement	
	Budget 2019	Réel 2019
Revenus	1 848 691 \$	1 972 436 \$
Dépenses	(2 065 555) \$	(2 099 559) \$
Autres activités et réserves	216 864 \$	137 899 \$
Surplus de l'exercice	0 \$	10 776 \$

Extrait du Rapport financier 2019	Investissement	
	Budget 2019	Réel 2019
Revenus	647 868 \$	650 103 \$
Dépenses	(10 704 569) \$	(10 641 720) \$
Financement et réserves	10 056 701 \$	218 562 \$
Surplus de l'exercice	0 \$	(9 773 055) \$

## Un projet de construction en vue?

Avant d'entreprendre un projet de construction, de transformation ou d'agrandissement d'un bâtiment (principal ou secondaire), **assurez-vous d'avoir fait une demande de permis auprès de la Municipalité (au coût de 10 \$) et d'avoir obtenu l'autorisation de la Municipalité avant d'entreprendre les travaux.** (En vertu du règlement no. 163).

**Tout contrevenant est susceptible de recevoir une amende de 100 \$, frais en sus et de subir un arrêt, voir un démantèlement des travaux.**

La Municipalité peut vous guider et s'assurer que le projet en vue est conforme aux règlements de zonage et de construction et à certaines autres conditions reliées à l'émission du permis de construction.

**Ne prenez pas de chance, consultez.**

## Bacs et déménagements

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière vous rappelle que les **BACS DE RECYCLAGE** et les **BACS DE COMPOSTAGE** doivent rester sur la propriété lors d'un déménagement, car ils appartiennent à la Municipalité et vont servir pour les nouveaux arrivants.

## Avis pour le branchement au nouveau réseau d'aqueduc et d'égout

Le réseau d'aqueduc et d'égout est en fonction pour le secteur de la Route 132 et du Carré St-Louis. Les propriétaires concernés par ce projet sont appelés à se brancher aux services. N'oubliez pas de faire une demande de permis auprès de la Municipalité en composant le 418 856-3192 avant la réalisation des travaux et de faire approuver votre installation par l'inspecteur municipal avant l'enfouissement des travaux réalisés. L'asphaltage du secteur St-Louis devrait avoir lieu dans la semaine du 15 juin 2020.

## Report de certaines activités des fêtes du 175<sup>e</sup> de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière



Compte tenu de l'interdiction de tenir des rassemblements jusqu'au 31 août, les activités de la programmation des fêtes du 175<sup>e</sup> de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui étaient prévues d'ici la fin septembre seront reportées à l'automne 2020 et en 2021.

Une programmation ajustée sera produite en septembre. Nous vous invitons à suivre le site internet municipal et la page Facebook des fêtes du 175<sup>e</sup> pour connaître les détails de la programmation, des ajustements et des événements passés.

**Cet événement est réalisé grâce à la contribution financière de nos partenaires**

**Canada**

**PARTENAIRE OFFICIEL**



**Sainte-Anne  
de-la-Pocatière**

**Desjardins**  
Caisse de l'Anse de La Pocatière

**De nombreux commanditaires s'allient à cet événement et sont identifiés sur le dépliant des fêtes du 175<sup>e</sup> de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.**

## Fête nationale pocatoise annulée

La Fête nationale du Québec est une fierté marquée au fer bleu dans le cœur des gens. Étant donné que le gouvernement a annoncé l'annulation des événements sportifs et culturels jusqu'au 31 août, la Fête nationale pocatoise devant avoir lieu sur les terrains du Centre Bombardier est annulée pour cette année. Un véhicule déambulera dans les rues avec de la musique thématique! Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition festive de 2021!

## Vidange de fosses septiques

### AUX CONTRIBUABLES DU SECTEUR OUEST DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

La Municipalité procèdera à la vidange des fosses septiques du secteur Ouest de la Municipalité, **du 1<sup>er</sup> juin au 20 juin 2020**. Voir le communiqué de mai 2020 pour plus de détails.

**Aux contribuables de la Route 132 et des rues Saint-Louis, Roy, Lavoie, des Cèdres et de l'Horizon** : la vidange de vos fosses septiques se fera en même temps que vous effectuerez votre branchement au réseau d'égout.

## Tentative d'hameçonnage avec COMALERTE

Les services municipaux n'envoient pas de sollicitation par courriel, texto ou autres moyens de communication pour vous demander de vous inscrire au service COMALERTE\*. Afin d'éviter tout partage d'information non souhaité ou malicieux, veuillez vous rendre par vous-même sur la page d'inscription de COMALERTE disponible sur le site internet municipal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ou celle de Ville La Pocatière.

\* COMALERTE est un service d'appels d'urgence intelligent de communication et d'alerte pour rejoindre les citoyens.

## Collecte des encombrants

La collecte des encombrants du 14 mai a été annulée en raison de la pandémie Covid-19. La prochaine collecte aura lieu jeudi 29 octobre 2020.

## Interdiction de feux à ciel ouvert sur tout le territoire du Kamouraska

Comme plusieurs autres régions, tout le territoire du Kamouraska est visé par l'interdiction de feux à ciel ouvert. **Aucun permis de brûlage ne sera émis par les municipalités.**



**Il est permis de faire un feu extérieur dans des installations avec pare-étincelles et disposées sur sol de terre battue ou de gravier.**

Ne sont pas considérées comme étant des installations pouvant créer des flammèches: Foyer au propane ou à l'éthanol. Ces installations peuvent être utilisées lors d'interdiction.

Pour plus d'information, visitez le site internet de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) à : [sopfeu.qc.ca](http://sopfeu.qc.ca)

## LEVÉE DES BARRAGES ROUTIERS

### ON RESTE PRUDENTS!

Malgré la levée des barrages routiers prévue pour le 18 mai, nous rappelons à la population d'éviter tous les déplacements non essentiels entre les régions. Des contrôles policiers pourraient être effectués pour assurer le respect de cette consigne.

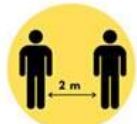
Si vous vous déplacez quand même vers le Bas-Saint-Laurent, nous vous demandons de...



#### Respecter un isolement volontaire de 14 jours :

- Apportez votre nourriture avec vous.
- Utilisez les services de livraison si vous devez acheter de la nourriture localement.
- NE vous déplacez PAS dans les commerces pendant cette période.

Une fois les 14 jours terminés, respectez les consignes qui s'appliquent partout au Québec.



Gardez une distance d'au moins 2 mètres entre vous et les autres.



Respectez l'interdiction de rassemblements intérieurs et extérieurs.



Lavez vos mains régulièrement.



Couvrez-vous le visage s'il est difficile de garder vos distances.

**Votre collaboration est essentielle!**

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent  
Québec

## Marché public de la Grande-Anse



Le Marché public de la Grande-Anse sera ouvert **les samedis de 9 h 30 à 14 h 30**, du 4 juillet 2020 au 19 septembre 2020.

Une variété de produits locaux, frais et de qualité sont offerts par les producteurs et transformateurs de la région. Ouvert beau temps, mauvais temps. Aimez la page Facebook du marché public de la Grande-Anse. De nombreuses parutions y sont faites.

## Réouverture de la Mosaïque – Bibliothèque de La Pocatière pour les usagers

La Mosaïque – Bibliothèque de La Pocatière est heureuse de vous offrir un service de prêt de livres sans contact depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020. **La procédure mise en place pour assurer un service de prêt qui respecte les exigences de la santé publique et qui assure la sécurité de nos employés et bénévoles est disponible sur le site internet municipal au [www.ste-anne-de-la-pocatiere.com](http://www.ste-anne-de-la-pocatiere.com).**

En bref, il n'y a pas d'accès libre à la bibliothèque. Les usagers devront :

1- consulter le site du Réseau BIBLIO : [www.reseaubibliobl.gc.ca](http://www.reseaubibliobl.gc.ca) ou le site de la Ville de La Pocatière sous les onglets *Loisirs et culture*, *La Mosaïque – Bibliothèque municipale* et *Fonctionnement*. Dans la section *Des services aux membres*, vous trouverez un lien hypertexte qui vous permettra d'accéder à votre dossier.

2- Laisser un message à la bibliothèque en précisant votre nom, votre numéro de téléphone et les livres que vous souhaitez emprunter (titre et nom de l'auteur).

3- Lorsque votre commande sera prête, nous vous appellerons pour vous donner un rendez-vous pour la récupérer.

Si vous n'avez pas eu accès à la procédure et avez des questions, veuillez communiquer et laisser un message à la bibliothèque au 418 856-3394, poste 1118.

## Importance du ramonage de cheminée

Plus de 1 100 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

Le Groupe Caillouette et Associés, entrepreneur électricien offre un service de ramonage (tel. : 418-856-1051) et a été ajouté à la liste des commerces et services sur le site internet municipal.

## Fermeture du bureau municipal – covid-19

Le bureau municipal est temporairement fermé au public. Nous vous invitons à communiquer avec nous par téléphone au 418-856-3192, il nous fera plaisir de vous répondre et de vous aider. Merci de votre compréhension!

## Prochaine séance du conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra **le lundi 6 juillet 2020 à 20 h**, à la salle du Conseil municipal, située au 395, chemin des Sables Est. **Cette séance sera tenue à huis clos, à moins d'indication contraire. Il est donc inutile de vous déplacer.**

Rosaire Ouellet, Maire

